

Réponse du gouvernement au rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international

Gaza et de certaines parties de la Cisjordanie va de l'avant; 2) le président Bush a réaffirmé, depuis sa réélection, son engagement à l'égard de la création d'un État palestinien; 3) le 9 janvier, un nouveau président de l'Autorité palestinienne a été élu. Ces développements ont ouvert la voie à la réalisation de progrès en direction de la paix au Moyen-Orient, comme en témoigne l'accord conclu le 8 février à Charm-el-Cheikh par le premier ministre Sharon et le président Abbas pour mettre fin à la violence réciproque.

Le gouvernement estime qu'il importe de renforcer la capacité institutionnelle de l'Autorité palestinienne. À cet égard, le Canada étudiera les meilleurs moyens d'appuyer la gouvernance palestinienne, la sécurité pendant et après le retrait israélien, ainsi que l'essor de l'économie palestinienne.

RECOMMANDATION 16

Le Canada devrait veiller à ce que ses activités d'assistance humanitaire et d'aide au développement dans les territoires palestiniens contribuent au maximum à répondre aux besoins humains prioritaires tout en favorisant la recherche de solutions pacifiques et pluralistes au conflit.

Le Canada s'attache depuis longtemps à favoriser la stabilité régionale et le développement au Moyen-Orient. Il reconnaît le lien étroit entre, d'une part, la stabilité et la paix, et d'autre part, la pauvreté et la situation des réfugiés palestiniens. Sans stabilité et sans sécurité, il est impossible de réduire la pauvreté de façon durable, et il est essentiel de trouver une solution équitable au problème des réfugiés pour parvenir à une paix durable et globale au Moyen-Orient. La situation lamentable des réfugiés palestiniens déplacés par le conflit israélo-arabe compte parmi les questions les plus complexes et les plus importantes qui doivent être examinées dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient.

Le gouvernement répond aux besoins immédiats des réfugiés palestiniens dans la région, mais prépare aussi l'avenir par le biais de projets axés sur le développement. Cela inclut le renforcement de la capacité des organisations locales et des communautés, et l'investissement dans l'éducation.

Un projet de réunification des familles a eu des avantages appréciables pour 149 familles de réfugiés palestiniens. Celles-ci étaient restées coincées du côté égyptien de la nouvelle frontière entre l'Égypte et Israël après la signature du Traité de paix (1979) entre ces deux pays et étaient séparées du reste de leur famille et de leur communauté à Rafah, dans la bande de Gaza. Le gouvernement a consenti des fonds qui ont permis à ces familles de construire de nouveaux logements à Rafah. Le gouvernement a également facilité les négociations sur les questions logistiques et politiques entre les gouvernements d'Israël et de l'Égypte ainsi que l'Autorité palestinienne.